

Le Petit Journal des 17

Journal des Jeunes Conseillers Municipaux de la Ville de Gex

Communication Municipale Junior

Édito

Cette période a été riche en événements. Profitez bien de vos congés pour vous reposer et faire de nouvelles rencontres et découvertes. Peut-être que cela vous donnera des idées à mettre en œuvre pour la Ville à la rentrée.

Rendez-vous en septembre pour de nouveaux projets !

Bonnes vacances à tous !

Dominique COURT,
Maire-Adjoint à la culture
et à la jeunesse



Dans ce numéro

Commémoration
du 8 mai

Visite du parcours
historique

Visite du SIDÉFAGE

Cérémonie
à la mémoire du Colonel
Arnaud Beltrame

Le CMJ

Alexandra • Chloé •
Christina • Clément •
Ela • Emma • Ester •
Julie • Laly • Lilian •
Liza • Louis • Maël •
Manon • Pacôme •
Tess • Zoé



Arrivée au Sidéfage
Bâtiments du Sidéfage

Commémoration du 8 mai



On est allé à la messe, puis à la chapelle dédiée aux anciens combattants, là on a descendu 3 fois le drapeau bleu, blanc, rouge. Puis nous sommes sortis de l'église et nous sommes allés sous le préau de l'Espace Perdtemps pour mettre notre écharpe tricolore. Nous sommes allés au Mamelon Vert avec la batterie fanfare.

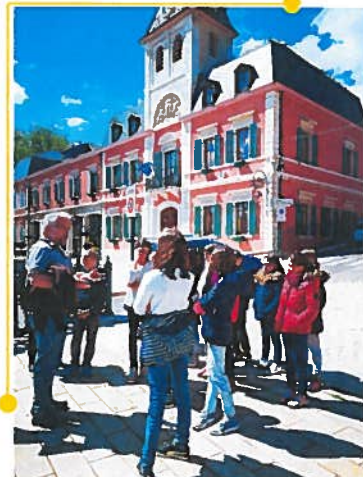
Le président des Anciens Combattants, le Sous-Préfet et le Maire ont déposé des gerbes de fleurs, puis il y a eu la sonnerie aux morts et la minute de silence. Les conseillers municipaux jeunes ont lu des textes, puis M. le Sous-Préfet a fait son discours.

Emma et Julie

Visite du parcours historique

C'est M. Malgouerné (Alexandre) qui nous a fait la visite guidée de Gex.

Nous sommes allés sur la place Gambetta. Avant elle s'appelait place Bellevue et encore avant place de l'Appétit.



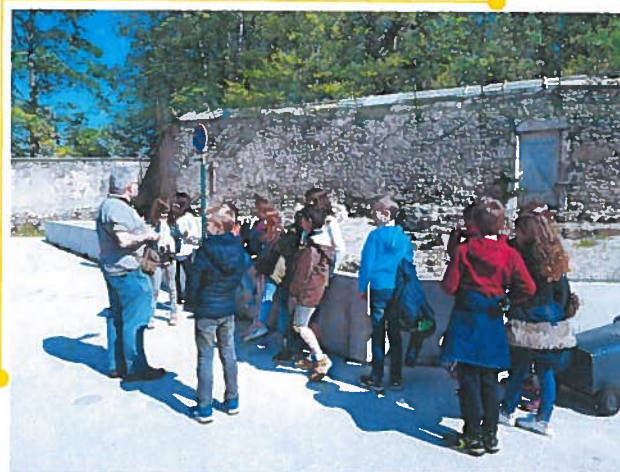
Ensuite on est allé à la bibliothèque qui est une ancienne prison. Les cellules mesuraient 2 m par 5 m (tout petit).

Ensuite nous sommes allés à la mairie dans la salle du Conseil ; Alexandre nous a montré un tableau et deux Marianne.



Après on est allé à la fontaine des Quatre Goulettes, puis à l'ancien château de Gex, en ruine, il ne restait que les fondations. Avant il restait une tour, mais les Suisses l'avaient cassée avec des canons. Les habitants avaient récupéré le reste des pierres pour construire leurs maisons .

Nous avons descendu la Chenaillette en regardant la belle vue de la montagne. La ruelle était étroite pour deux et on devait se dépêcher de revenir à la mairie pour rentrer.



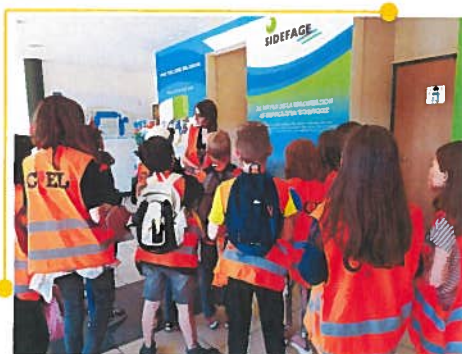
Christina et Clément

Visite du SIDÉFAGE

Le mercredi 12 juin, le CMJ est parti en bus visiter le Sidéfage à Bellegarde et nous sommes allés au CIEL (centre d'immersion éducatif et ludique), pour en savoir plus sur les déchets.

Quand nous sommes arrivés, nous avons mis des gilets orange fluorescent pour être bien visibles depuis la route. On nous a redonné les règles pour le tri sélectif : dans la poubelle jaune on met les papiers et cartons, dans la bleue on met les plastiques et les emballages en métal, et enfin dans la verte on met les verres.

Nous sommes entrés dans l'usine. D'abord dans la salle des commandes : les déchets de 164 communes étaient rassemblés dans un grand hangar. Ce sont des camions et des trains qui les amènent.



Après nous avons vu un grand bassin avec plein de déchets à l'intérieur ; puis nous avons vu une grande pince qui mélange les déchets et les vide dans les 2 fours à incinération. Cette grosse pince (le grappin) peut prendre 3 tonnes de déchets et c'est le pontier qui la contrôle. La chaleur du four produit de la vapeur dans les tuyaux, qui se transforme en électricité. Le four peut monter jusqu'à 850° et même 1200°. Dans le four, les fumées étaient à 1000°.

Au SIDÉFAGE on brûle 120 000 tonnes de déchets par an ; on produit de l'électricité pour 50 000 personnes.

Une seule personne produit 500 kg de déchets tous les ans.

Le SIDÉFAGE travaille 7/7j et 24h sur 24. La nuit, il y a seulement 3 personnes qui travaillent ; le jour ils sont 40.

Christina, Liza, Ela et Clément



Cérémonie à la mémoire du Colonel Arnaud Beltrame

Le samedi 22 juin 2019, nous avons assisté à la cérémonie afin d'honorer la mémoire du Colonel Arnaud Beltrame :

A 11h nous sommes allés au monument aux morts. Nous avons mis nos écharpes et pris une belle rose blanche. Nous avons déposé les roses dans un pot blanc devant la plaque en hommage au Colonel Beltrame, victime du terrorisme suite à son acte de bravoure du 23 mars 2018 à Trèbes (son intervention après une prise d'otage dont il a été victime).

Ce fut une très belle cérémonie.



Après les discours et à la fin de la cérémonie, la Colonelle de gendarmerie de l'Ain, le Préfet, le sous-préfet, Monsieur le Maire et Madame la Députée sont venus nous saluer et nous remercier.

Vanessa, Clément